



Offre d'emploi

Préposé (e) à l'horticulture (2 postes à combler) Poste permanent – 7 mois/année (avril à octobre)

Située dans la MRC des Pays-d'en-Haut, la Municipalité de Morin-Heights compte près de 4 800 citoyens, dans un territoire d'une superficie de près de 60 km², en plein développement.

La Municipalité se compose d'une trentaine d'employés dynamiques, passionnés et dévoués au service des citoyens. Le Service des travaux publics et des infrastructures apporte un soutien technique dans la réalisation de divers projets et dans la mise en place des opérations inhérentes au Service.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

Travaux comportant l'exécution de tâches variées se rapportant à la plantation, culture et à l'entretien des plantes, fleurs, arbustes, arbres, dans les jardins, rues, parcs et espaces verts de la Municipalité.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale. L'employé reçoit des emplacements à entretenir ou à aménager et doit effectuer le travail d'horticulture qui lui est assigné par la Municipalité conformément aux règles de l'art.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

- 🌿 Planifier les plantations selon les demandes de la Municipalité;
- 🌿 Planter des arbres, des arbustes et des fleurs avec des instruments aratoires;
- 🌿 Répandre les engrais sur les aires gazonnées, les arbustes, les fleurs et les arbres, en se servant d'un épandeur manuel ou motorisé;
- 🌿 Arroser le gazon, les arbustes et les fleurs avec des appareils motorisés ou fixes;
- 🌿 Élaguer et tailler les arbustes et haies pour améliorer et en favoriser la croissance en se servant de cisailles de sarclage;
- 🌿 Envelopper les graines ou les racines dans une substance fertilisante faite de terre mélangée d'engrais
- 🌿 Préparer et amender les sols et terreaux, faire le repiquage et la mise en pot des plantes et les travaux de plantation;
- 🌿 Voir à l'entretien des plantes en exécutant les travaux suivants : tuteurage, taille, pinçage, recépage, binage, sarclage, arrosage, dépistage des parasites et maladies et division des vivaces et arbustes;
- 🌿 Creuser manuellement les trous destinés à recevoir les jeunes arbres, plantes, remplir les trous, poser des tuteurs et des grillages pour soutenir et protéger les arbres;
- 🌿 Tondre et couper le gazon, les plates-bandes, la végétation autour des bâtiments, le long des voies publiques en se servant d'une tondeuse mécanique ou manuelle, de sécateur ou de cisaille;
- 🌿 Planifier et organiser les travaux de décoration florale ainsi que la préparation de bouquets et autres travaux de même nature;

- 🍃 Communiquer avec les fournisseurs pour recevoir les fournitures au bon moment ou pour la récupération de ceux-ci;
- 🍃 Créer des décors intérieurs et extérieurs sur des thématiques particulières;
- 🍃 Voir à l'hivernisation des végétaux.

Les exemples de tâches mentionnées ci-haut ainsi que les caractéristiques de l'emploi ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

QUALITÉS REQUISES :

Connaissances :

- * Des principes généraux de la science horticole;
- * Des maladies et des insectes destructeurs de plantes et des méthodes propres à leur extermination;
- * Des fertilisants et de leur utilisation;
- * De la nomenclature commune, sinon technique, des espèces variées de plantes, fleurs, arbustes et arbres
- * Détenir un permis de conduire valide.

Habilités :

- * À manier des outils de jardinier;
- * À effectuer des travaux d'aménagement floral

EXIGENCES REQUISES

- Diplôme d'études professionnelles en horticulture : volet horticulture et jardinerie;
- Permis de conduire classe 5 valide;
- 12 à 18 mois d'expérience.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Les conditions de travail, les avantages sociaux et la rémunération sont ceux prévus à la convention collective en vigueur;
- Le taux horaire pour 2022 se situe à 31.20 \$ l'heure pour une semaine régulière de travail de 40 heures
- Statut de l'emploi : Permanent – 7 mois/année (avril à octobre)

Compte tenu du processus prévu à l'annexe D de la présente convention collective, ces descriptifs, l'évaluation de ces emplois, de même que leur rémunération, sont sujet à modification.

La Municipalité de Morin-Heights souscrit au principe d'égalité en emploi. Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation, au plus tard, le mardi **22 novembre 2022 à 10h00** par courriel à travauxpublics@morinheights.com ou par la poste à l'adresse suivante : 567, chemin du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.